
Rapport à la Société pour les méthodes d'enseignement.

Numéro d'inventaire : 2000.01102

Auteur(s) : Morel

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : non renseigné (Paris)

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1820

Description : Double feuille de grand format. Les bords sont cornés, déchirés et brunis. Le papier s'est coupé le long du pli médian. En-tête imprimé: "Société des Méthodes d'Enseignement".

Mesures : hauteur : 330 mm ; largeur : 215 mm

Notes : L'auteur de ce rapport est peut-être Jean Alexandre Morel, musicographe mort à Paris en 1825. Il rend compte du mémoire adressé par le général de la Salette au comité des Beaux-Arts de la Société pour l'enseignement mutuel (cf. M.N.E., doc. n°1101). Le rapport porte la mention suivante: "Rapport, au nom du comité des beaux arts, sur un mémoire présenté par Mr. le Général de La Salette, correspondant de la Société, relativement à l'application du rythme et du chant à l'enseignement élémentaire." Il s'agit d'habituer les enfants à frapper dans leurs mains pour marquer des rythmes naturels dans le discours (temps forts / temps faibles). Ces exercices forment aussi une introduction à l'étude de la musique. L'auteur du rapport souligne que ces propositions ont déjà été adoptées par la Société puisqu'elle a décidé "qu'il serait ajouté un cours de musique vocale aux cours de lecture, d'écriture, de calcul et de dessin linéaire dans les écoles de l'enseignement mutuel." Le rapport est daté du 18 avril 1820. Le document est une copie conforme du rapport original, copie réalisée et signée par le secrétaire du comité, J.J.Champollion-Figez.

Mots-clés : Méthodes pédagogiques actives (y compris la coopération scolaire, classes vertes, méthode Freinet)

Pratique pédagogique

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Société des Méthodes d'Enseignement.

Paris, Jeudi du 18 avril 1820.

Rapport, au nom du comité des beaux arts, sur un
Mémoire présenté par M^e le Général de la Salette, correspondant de la
Société, relativement à l'application du Rhythme et du chant à
l'enseignement élémentaire.

Messieurs,

L'objet essentiel du mémoire de M^e de la Sallette, dont votre comité des beaux arts a été chargé de vous soumettre l'exposé, est l'introduction dans les écoles élémentaires, d'après l'enseignement mutuel, d'un exercice manuel réglé sur le mouvement uniforme du Rhythme oral. Parce que, Rhythme, il convient d'intendre, d'après l'auteur de ce mémoire, la décomposition des sons syllabiques en deux parties contenues, l'une, ceux sur lesquels la voix apparaît naturellement & prend de la consistance dans la chanson que dans le discours, l'autre, ceux sur lesquels elle passe avec moins de force & semble quelquefois s'éteindre.

Les avantages de cette étude sont : 1^o D'habituer l'oreille à reconnaître les nuances dont il vien d'être fait mention, dans les diverses sortes de la voix, et 2^o De la rendre plus sensible aux effets physiques de ces mêmes nuances. Accroissement dans les facultés de ce sens de l'ouïe nécessaire aussi pour le perfectionnement de la lecture et qui deviennent, par rapport à la Poésie, des auxiliaires très propres à assurer en même temps à augmenter sa puissance.

La connaissance & le sentiment du Rhythme formera ainsi une véritable introduction à l'étude de la Musique. C'est assez pour dire que cette comité doit les réunir, ex M^e de la Sallette l'indique très positivement dans les termes suivants. « Cette partie de la qualité des Sons, connue sous le nom de Rhythme, qui tout le monde sent, mais qui est difficile à définir, est pratiquée dans la Musique avec un soin extrême & une méthode très perfectionnée, bientôt que l'instinct serve seul à l'y développer. » = J'ajouterois à ces expressions qu'en langage musical, l'on nomme les deux parties de cette division des Sons, le temps fort et le temps faible, en même que l'on considère en sens souvent dans un même Son sa partie forte & sa partie faible.

= La proposition faite



Exportar los artículos del museo

Subtítulo del PDF

par M. de la Salette, se trouve déjà adoptée par vous, Metteurs, en votre qualité de Membres de la Société pour l'enseignement élémentaire, puisque vous avez, décidé qu'il s'ajoute un cours de Musique vocale au cours de Lecture, d'écriture, de calcul et de dessins linéaires dans les écoles de l'enseignement mutuel. L'intérêt que notre honorable collaborateur porte au perfectionnement de l'instruction de l'assiette indigente fait ferme goutte une vive satisfaction en apprenant que ses vœux commencent à s'accomplir aujourd'hui sans effort. Cet à l'époque où M. de la Salette vous a adressé son mémoire, il ignorait que vous aviez arrêté qu'une addition aussi importante que celle de l'étude de la Musique serait faite à l'instruction donnée dans cet établissement précis dont vous êtes les promoteurs aussi généreux que électeurs.

8 Vous sera bientôt convaincu, Metteurs, que le genre d'exercice Gymnique proposé par l'auteur de ce mémoire a tendance à procurer aux enfants le sentiment amical l'habileté de l'uniformité dans le mouvement, est compris parmi ceux que nécessite l'étude de la Musique. lorsque je vous aurai dit qu'il consiste uniquement à frapper de la main droite dans la main gauche renversée, en observant l'égalité entre les temps rythmiques du levé & du frappe, depuis deux jusqu'à Sept coups. Cet exercice en effet, fait des plus simples de ceux avec lesquels les jeunes musiciens devront d'abord se familiariser. Ce me bornerai, en conséquence, à cet exposé de ses parties principales du mémoire dont j'ai l'honneur de vous rendre compte.

M. de la Salette y a joint des considérations sur l'utilité de l'étude de l'exécution de certains chants comme moyen de renforcer de l'agrément de l'instruction. Il appuie ces considérations de réflexions d'un ordre plus élevé, mais dont la discussion est presque étrangère aux attributions de votre comité auxiliaire, par une suite assez naturelle de l'enseignement de la musique vocale dans les écoles élémentaires et plus particulièrement encore du procédé mis en usage par M. Wilhem, lequel comité a fait exécuter des chants par Echo, ou appris uniquement en les écoutant et sans s'occuper de leur notation, ces autres devoir de M. de la Salette, dès qu'il trouvera un jour complètement rempli, la conformité entre ses vues, sur ces divers points, et celles de la Société fournit un nouveau témoignage en leur faveur. Et l'événement a empêché M. de la Salette de communiquer plus tôt les résultats de vos délibérations, il n'en est pas moins juste de recommander chez lui le mérite d'avoir pensé sur ces questions d'immédiat que a réuni vos suffrages dans un sondage entièrement favorable au moins d'autant de l'an dernier. Signé Morel, rapporteur

pour copie conforme

Le Secrétaire,

X J. J. Champollion Figeac



Exportar los artículos del museo

Subtítulo del PDF
